



ici POUR
inspirer.



Commis – Mandat urbanisme

Concours :
2025-13

Service :
Urbanisme et développement
économique

Statut :
Permanent

Entrée en poste :
Juin 2025

Sous la responsabilité de la directrice du Service de l'urbanisme et du développement économique et chapeauté pour l'aspect opérationnel par l'adjointe de direction, la personne titulaire du poste assure le suivi et la préparation des dossiers nécessaires au bon fonctionnement des opérations du service et effectue les tâches administratives requises en soutien aux employés et gestionnaires. De plus, elle apporte un support opérationnel aux autres tâches et aux membres de l'équipe.

Principales tâches

- Répondre aux diverses clientèles, internes et externes, en utilisant l'ensemble de canaux mis à sa disposition ;
- Assurer les opérations de tenue de caisse ;
- Émettre et encaisser des paiements ;
- Préparer plusieurs types de rapports.

Mandat urbanisme et développement économique

- Répondre aux demandes de renseignements et aux requêtes adressées à son service ou les acheminer à la personne responsable, le cas échéant ;
- Créer, réviser, corriger et mettre à jour des correspondances, rapports, réquisitions, formulaires et autres documents requis ;
- Classer archiver et assurer le respect des règles de conservation de document ;
- Ouvrir, préparer, classer et mettre à jour les divers dossiers sous sa responsabilité ;
- Assure l'inventaire et l'approvisionnement de la papeterie et autre matériel requis par son service ;
- En collaboration avec l'adjointe de direction, préparer et suivre les bons de commande ainsi que les divers budgets rattachés à son service ;
- En collaboration avec l'adjointe de direction, préparer les résolutions dans SYGED en lien avec les séances du conseil municipal ;
- Toute autre tâche jugée pertinente au service.

À propos de la Ville de Prévost

Proclamée 8^e ville au Québec où il fait bon vivre, la Ville de Prévost se caractérise par ses milieux de vie de qualité ainsi que par son périmètre urbain dynamique entouré de secteurs de villégiature. Destination de choix pour être le terrain de vie et de jeux de nombreuses adeptes de loisirs, de déplacements actifs et recherchant une terre d'accueil riche, diversifiée en activités et en services, tout en étant située près d'un pôle majeur en services et infrastructures. Avec près de 14 000 résidents, Prévost est en pleine expansion et se démarque par sa forte vitalité autant sur le plan développement résidentiel, commercial et industriel que par la mise en valeur de son paysage bâti et naturel.

Service des ressources humaines

2870, boul. du Curé-Labelle
Prévost (Québec) J0R 1T0

450 224-8888, poste 6285
emploi@ville.prevast.qc.ca



ici POUR
inspirer.



Prévost

Commis – Mandat urbanisme

Formation requise

- Détenir un DEP ou DEC en secrétariat, en bureautique ou en administration ;
- Toute autre combinaison d'expériences et d'études pourra être considérée ;
- Posséder une expérience de deux (2) ans dans un emploi aux tâches connexes ;
- Expérience en milieu municipal, un atout ;
- Excellent français tant à l'oral qu'à l'écrit et anglais fonctionnel ;
- Connaissance des outils PG Solutions ;
- Maîtriser les outils informatiques (Microsoft Office – PowerPoint, Word, Excel, Microsoft Teams, SharePoint, etc.).

Compétences spécifiques

- Aisance avec des clientèles variées ;
- Excellente habileté de communications ;
- Éthique professionnelle et respect de la confidentialité ;
- Gestion de son temps et priorisation des tâches ;
- Flexibilité et capacité d'adaptation ;
- Aptitude pour le travail d'équipe ;
- Aptitude de débrouillardise et d'initiative.

Horaire de travail

Horaire à temps plein de 34 heures par semaine :
La semaine de travail est du lundi au jeudi de 8h15 à 12h00 et 12h45 à 16h30 et de 8h00 à 12h00 le vendredi.

Condition de travail

La rémunération et les conditions de travail seront établies selon l'échelle salariale établie à la convention collective en vigueur (26,61 \$ – 31,31 \$) et selon les acquis du titulaire.

20 juin 2025

Date limite pour soumettre votre candidature

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae et d'un court texte expliquant leurs motivations, **au plus tard le 20 juin 2025** à emploi@ville.prevast.qc.ca.

Nous vous remercions de votre intérêt à rejoindre l'équipe de la Ville de Prévost

Veuillez prendre note que **nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature est retenue** et que tout autre dossier de candidature sera conservé et réévalué pour de prochaines opportunités.

La Ville de Prévost considère la diversité de ses talents comme une richesse, et croit et adhère au principe d'équité en matière d'emploi. L'usage du masculin n'a que pour but d'alléger le texte et n'a aucune intention discriminatoire.

Service des ressources humaines

2870, boul. du Curé-Labelle
Prévost (Québec) JOR 1T0

450 224-8888, poste 6285
emploi@ville.prevast.qc.ca